

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU

Bureau du 19 mai 2014

Décision n° B-2014-0025

commune (s): Mions

objet : Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles terrain situées rue Eugène Potier et appartenant à

Mme Saunier Claudia née Clavel

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de

l'immobilier

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Crimier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 12 mai 2014

Secrétaire élu : Madame Murielle Laurent Compte-rendu affiché le : mardi 20 mai 2014

<u>Présents</u>: MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, M. Crimier, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rivalta, Desbos.

Absents excusés : M. Rousseau (pouvoir à Mme Cardona).

Absents non excusés : MM. Barral, Vesco.

Bureau du 19 mai 2014

Décision n° B-2014-0025

commune (s): Mions

objet : Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles terrain situées rue Eugène Potier et appartenant à

Mme Saunier Claudia née Clavel

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de

l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 5 mai 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2014-0006 du 23 avril 2014, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

La Communauté urbaine de Lyon envisage l'acquisition de 2 parcelles de terrain situées rue Eugène Potier à Mions, appartenant à madame Saunier Claudia née Clavel et nécessaires à la régularisation foncière de ladite voie selon l'emplacement réservé n° 58 au plan local d'urbanisme (PLU).

Il s'agit de 2 parcelles de terrain nu, libres de toute location ou occupation, cadastrées BE 335 et 346, représentant une superficie totale de 237 mètres carrés.

Aux termes du compromis, ces terrains seraient acquis à titre purement gratuit ;

Vu ledit dossier :

DECIDE

- 1° Approuve l'acquisition, par la Communauté urbaine de Lyon, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain cadastrées BE 335 et 346, pour une superficie totale de 237 mètres carrés, situées rue Eugène Potier à Mions, et appartenant à madame Saunier Claudia née Clavel, dans le cadre de l'élargissement de ladite voie.
- 2° Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.
- **3° La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P09 Création, aménagement et entretien de voirie, individualisée sur l'opération n° 0P09O1632, le 13 janvier 2014 pour la somme de 1 000 000 € en dépenses.
- **4° Cette acquisition** à titre gratuit fera l'objet des mouvements comptables suivants : en dépenses : compte 2112 fonction 822 et en recettes : compte 1328 fonction 822 exercice 2014.

Communaute urbaine de Lvon - Bureau du 19 mai 2014 - Decision n° B-2014-00	Bureau du 19 mai 2014 - Décision n° B-2014-0025
--	---

5° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 2112 - fonction 822, pour un montant de 700 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 mai 2014.